

Votations cantonales et fédérales des 1, 2 et 3 mars 2024

Bureau de vote

Pour les votations des 1, 2 et 3 mars 2024, le Conseil municipal a constitué le Bureau de vote de la manière suivante :

Président : M. Léonard Paget

Vice-présidente : Mme Mathilde Roulin

Membres : Mmes Isabelle Kaltenrieder, Jenna Kläy, Aylin Kale, Mélissa Kalender, Céline Joray, Djomée Keita, Seyna Keita, Annie Kobel, Marie Kobel, Bérénice Koch, Thi Koegler, Alexandra Kohler, Charline Kohler, Noémie Kohler.

MM. Renato Steinemann, Hugo Trombert, Owen Trombert, Daniel Stefanini, Benoît Tellenbach, Romain Tellenbach, Nico Trede, Kevin Tschan, Stefano Tarantino, Fatjon Topallaj, Eric Turberg, Masud Turkmen, Naim Turkmen, Julien Vallat.

Suppléantes : Mmes Virginie Koller, Manon König, Séverine Konrad, Maude Koulmey, Léa Kowalski, Sarah Kowalski, Céline Krähenbühl, Léna Krähenbühl, Gabriela Kröni, LISPINE Kuenku Mawete, Cécile Kummer, Lorena La Spia, Eva Lachat, Juana Lachat, Jordane Läderach.

Suppléants : MM. Mathias Vallat, Luca Vandoni, Alessio Varisco, Julien Varisco, Sébastien Varisco, Arnaud Varrin, Bastien Varrin, Gianni Verrillo, Matteo Verrillo, David Vettard, Julien Vigna, Marco Vitelli, Mathieu Vogel, Michael Vogel, Lonic Vogelsang.

Par ailleurs, nous attirons l'attention des personnes qui n'auraient pas reçu leur matériel de vote, ou qui l'auraient égaré, qu'elles peuvent le retirer ou obtenir un double à la Chancellerie municipale jusqu'au **vendredi 1^{er} mars 2024 à 16 h 00, sur présentation du passeport ou de la carte d'identité.**

Pour les personnes qui votent par correspondance, nous rappelons l'obligation de signer la carte de légitimation.

Le mode d'emploi pour le vote par correspondance se trouve également sur la page « Votations ».

Moutier, le 24 janvier 2024

Chancellerie municipale